



Procès-Verbal

Commission Régionale des Coupes

Réunion du Lundi 17 Juin 2024

Président : M. Pierre LONGERE.

Présent(e)s : Mme HARIZA Abtisssem.

ENGAGEMENTS COUPE DE FRANCE 2024/2025

La Commission Régionale des Coupes informe de l'ouverture via FOOTCLUBS des engagements pour l'édition 2024/2025 de la Coupe de France (seniors libres).

Les clubs nationaux et régionaux sont engagés automatiquement par le Pôle Compétitions.

Les clubs départementaux devront procéder à leur engagement en confirmant OBLIGATOIREMENT leur accord. Pour valider cet engagement, vous devez donner votre accord avant le 15 juin 2024 et bien vérifier ensuite que le statut « pré-engagé » n'apparaît plus. Si votre engagement a été effectué correctement, le statut « engagé » doit s'afficher.

Pour les nouveaux clubs ou ceux qui n'y avaient pas participé la saison 2023/2024, vous devez vous inscrire en saison 2024-2025 via le menu : « Epreuves (Championnats & Coupes) – Compétitions officielles » puis « Nouvel engagement (+) » puis « Fédération Française de Football ». Cliquez ensuite sur la compétition pour laquelle vous souhaitez engager une équipe puis cliquez sur « Etape suivante ». Enfin, renseignez les éléments demandés (choix de l'équipe, de l'installation sportive et desideratas) puis validez l'ensemble de vos actions.

Droits d'engagement : 52 Euros

Information : Qualifiés au 7^{ème} tour fédéral : 20 équipes. **1^{er} tour le dimanche 25 août 2024.**

ENGAGEMENTS COUPE DE FRANCE FEMININES 2024/2025

La Commission Régionale des Coupes informe de l'ouverture via FOOTCLUBS des engagements pour l'édition 2024/2025 de la Coupe de France Féminine.

Les clubs nationaux et régionaux sont engagés automatiquement par le Pôle Compétitions.

Les clubs départementaux devront procéder à leur engagement en confirmant OBLIGATOIREMENT leur accord. Pour valider cet engagement, vous devez donner votre accord avant le 15 août 2024 et bien vérifier ensuite que le statut « pré-engagé » n'apparaît plus. Si votre engagement a été effectué correctement, le statut « engagé » doit s'afficher.

Pour les nouveaux clubs ou ceux qui n'y avaient pas participé la saison 2023/2024, vous devez vous inscrire en saison 2024-2025 via le menu : « Epreuves (Championnats & Coupes) – Compétitions officielles » puis « Nouvel engagement (+) » puis « Fédération Française de Football ». Cliquez ensuite sur la compétition pour laquelle vous souhaitez engager une équipe puis cliquez sur « Etape suivante ». Enfin, renseignez les éléments demandés (choix de l'équipe, de l'installation sportive et desideratas) puis validez l'ensemble de vos actions.

La date limite d'engagement est fixée au 15 août 2024 (dernier délai).

Droits d'engagement : 26 Euros

Information : Qualifiés au 1^{ème} tour fédéral : 9 équipes. **1^{er} tour le dimanche 08 septembre 2024.**

ENGAGEMENTS COUPE GAMBARDELLA CREDIT AGRICOLE 2024/2025

La Commission Régionale des Coupes informe de l'ouverture via FOOTCLUBS des engagements pour l'édition 2024/2025 de la Coupe Gambardella Crédit Agricole.

Les clubs nationaux et régionaux sont engagés automatiquement par le Pôle Compétitions.

Les clubs départementaux devront procéder à leur engagement en confirmant OBLIGATOIREMENT leur accord. Pour valider cet engagement, vous devez donner votre accord avant le 20 juillet 2024 et bien vérifier ensuite que le statut « pré-engagé » n'apparaît plus. Si votre engagement a été effectué correctement, le statut « engagé » doit s'afficher.

Pour les nouveaux clubs ou ceux qui n'y avaient pas participé la saison 2023/2024, vous devez vous inscrire en saison 2024-2025 via le menu : « Epreuves (Championnats & Coupes) – Compétitions officielles » puis « Nouvel engagement (+) » puis « Fédération Française de Football ». Cliquez ensuite sur la compétition pour laquelle vous souhaitez engager une équipe puis cliquez sur « Etape suivante ». Enfin, renseignez les éléments demandés (choix de l'équipe, de l'installation sportive et desideratas) puis validez l'ensemble de vos actions.

La date limite d'engagement est fixée au 20 juillet 2024 (dernier délai).

Droits d'engagement : 26 Euros

COUPE REGIONALE BEACH SOCCER

Finale le dimanche 30 juin 2024 à Bellerive sur Allier au Centre Omnisports.

MEILLEURES PERFORMANCES COUPE DE FRANCE ET COUPE GAMBARDELLA CREDIT AGRICOLE

Validation par le conseil de ligue du 2 mars 2024 : Les lauréats sont :

Coupe de France 2023/2024 :

Meilleur Club de ligue : 1^{er} : FC CHAPONNAY MARENNES (R2) : 69 pts (remise à l'AG de ligue).
2^{ème} : AS DOMERAT (R1) : 65 pts.

Meilleur Club de district : 1^{er} : FC SEYSSINS (D1) : 59 pts (remise à l'AG du district 38).
2^{ème} : AULNAT SPORT (D2) : 36 pts.

Coupe Gambardella Crédit Agricole :

Meilleur club de ligue : OLYMPIQUE DE VALENCE (R1) (remise à l'AG de ligue)

Meilleur club de district : FC COMMELLE VERNAY (D1) (remise à l'AG District 42)

Le secrétaire général,

Pierre LONGERE

La secrétaire de séance,

Abtisse HARIZA